

Ce signalement contribue à la démarche régionale de prévention des dégâts de gibier. Il ne constitue pas une demande d'indemnisation. Les informations contenues dans ce formulaire seront validées et publiées dans l'observatoire par votre technicien forestier habilité : gestionnaire forestier professionnel, expert forestier, technicien de l'ONF, technicien de coopérative, conseiller de développement de la chambre d'agriculture et du CRPF, technicien de fédération de chasse. Ce technicien pourra également vous accompagner sur le terrain afin d'évaluer vos dégâts.

Date du signalement :

N° ENREGISTREMENT GIP :

Propriétaire* : <input type="text"/>	Représenté par : <input type="text"/>
Adresse* : <input type="text"/>	Nom de l'organisme : <input type="text"/>
Code Postal* : <input type="text"/>	Nom de l'agent : <input type="text"/>
Ville* : <input type="text"/>	En tant que : <input type="text"/>
Tél* : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>
Email* : <input type="text"/>	Code Postal : <input type="text"/>
	Ville : <input type="text"/>
	Tél. : <input type="text"/>
	Email : <input type="text"/>

CARACTERISTIQUES DE LA (DES) PARCELLES

Commune* : <input type="text"/>	
Lieu dit : <input type="text"/>	
Section et n°cadastral* : <input type="text"/>	
Surface totale* : <input type="text"/>	ha
Surface en reboisement* : <input type="text"/>	ha

CARACTERISTIQUES DU PEUPEMENT

Essence principale* : <input type="text"/>
Essence(s) secondaire(s) : <input type="text"/>
Année d'installation* : <input type="text"/>
Nombre de plants/ha : <input type="text"/>

Détenteur du droit de chasse* : <input type="text"/>
Nom du détenteur : <input type="text"/>
Attributaire du plan de chasse* : <input type="text"/>
Propriété* : <input type="text"/>

Type de régénération* : <input type="text"/>
Présence d'élément de diversification* : <input type="text"/>
Si oui, en : <input type="text"/>
Commentaires : <input type="text"/>

Parcelle(s) ayant reçu une aide* : <input type="text"/>
N°OSIRIS si dossier(s) subventionné(s) : <input type="text"/>
Autre dispositif : <input type="text"/>

Protections* : <input type="text"/>
Protection du peuplement : <input type="text"/>
Si autres (Précisez) : <input type="text"/>
Taux de protection pour les protections individuelles : <input type="text"/> %
Regarnis suite à un dégat de gibier
En nombre de plants/ha : <input type="text"/>
Essence : <input type="text"/>

INFORMATIONS SUR LES DEGATS

Nature des dégâts* : <input type="checkbox"/> Abroustissement <input type="checkbox"/> Ecorçage <input type="checkbox"/> Frottis <input type="checkbox"/> Piétinement, arrachage Si autres (Précisez) : <input type="text"/>	Origine des dégâts* : <input type="checkbox"/> Cerf <input type="checkbox"/> Chevreuil <input type="checkbox"/> Sanglier <input type="checkbox"/> Indéterminé Si autres (Précisez) : <input type="text"/>	Estimation des dégâts : Surface inventoriée : <input type="text"/> ha Classe de dégâts* : <input type="text"/> Taux précis de dégâts* : <input type="text"/> Répartition des dégâts* : <input type="text"/>
--	---	--

Estimation de l'avenir du peuplement* :

Dégâts constatés lors des années antérieures* : - Si oui, depuis l'année

Cette déclaration a fait l'objet d'une saisie* : Visite conjointe Chasseur / Forestier :

Observations :

Signature :

Recommandations techniques pour l'évaluation des dégâts (taux de dégâts et surfaces atteintes)

Si la déclaration concerne plusieurs peuplements, il faut remplir une fiche par type et âge de peuplement.

Parcours de la surface inventoriée :

La surface inventoriée devra être parcourue soigneusement et en tous sens.

En cas de difficultés pour réaliser cet inventaire, notamment dans le cas de parcelles de superficies importantes, des protocoles de "cheminement" à l'intérieur de la parcelle permettant un échantillonnage statistique pourront vous être transmis et expliqués par votre conseiller.

Types de dégâts :

- **abroustissement** :



- **frottis** :



- **écorçage** :



Établissement du taux de dégâts :

Les dégâts de l'année et ceux des années antérieures seront comptabilisés et cumulés.

Le pourcentage indiqué tiendra compte du cumul des types de dégâts (frottis, abroustissement, écorçage, arrachage, piétinement...).

Ce pourcentage correspondra au rapport nombre de plants touchés sur nombre de plants comptés.

Nombre de plants Comptés	Touchés	Pourcentage Taux de dégâts (%)	Case à cocher
50	10	20	< 20%
100	10	10	< 20%
100	30	30	Entre 20 et 60%
100	40	40	Entre 20 et 60%
100	50	50	Entre 20 et 60%
100	60	60	Entre 20 et 60%
100	80	80	> 60%

Seuls les dégâts dont l'imputation aux cervidés ou à une autre espèce animale identifiée et signalée précisément dans la fiche (lapins par exemple) est certaine seront comptabilisés pour l'établissement du pourcentage.

En cas de doute sur l'origine du dégât celui-ci ne devra pas être pris en compte.